

Chapitre III

LA CLASSE DES PRÉPOSITIONS

Dans les deux chapitres précédents, nous nous sommes concentré sur les prépositions les plus typiques, c'est-à-dire les prépositions simples, qui apparaissent au locuteur comme inanalysables. La liste qu'on peut en dresser comporte en tout cas les unités suivantes :

à, après, avant, avec, chez, contre, dans, de, depuis, derrière, dès, devant, en, entre, envers, hors, jusque, par, parmi, pendant, pour, sans, selon, sous, sur, vers.

Un examen un peu plus attentif de cette liste révèle qu'elle est peu homogène : *depuis, envers* et *parmi* pourraient être analysés et *pendant* porte toujours les marques formelles de son origine, un participe. Si l'on se penche sur l'origine d'autres prépositions, le tableau est plus complexe encore : *chez* est issu d'un nom, le latin *CASA* désignant la maison et tant son sens que sa distribution reflètent toujours cette origine, tandis que bon nombre d'autres prépositions, qui nous semblent actuellement élémentaires, sont issues de syntagmes, comme *après, avant, avec, dans, derrière, devant, et jusque*. Ainsi *devant* est issu de la combinaison *de + avant* ; cette dernière préposition est elle-même la condensation d'une locution comportant les prépositions latines *AB* ('à partir de') et *ANTE* ('avant, devant'). La liste des prépositions de base semble donc contenir, outre les successeurs des prépositions latines comme *à, de, par* ou *pour*, d'une part d'anciennes locutions et d'autre part le résultat de changements de catégories.

C2 : *au plus* ADJ *de* : *au plus profond de*

- (4) *Ils se promenaient le long de la piscine.*
 (5) *Il l'a perdue de vue au plus fort de la tempête.
 en pleine tempête.
 dans la tempête.*

D. structures comportant un adverbe :

D1 : ADV *de* : *lors de, antérieurement à,*
 D2 : P ADV : *à même*

- (6) *Ils l'on rencontré lors de l'exposition.
 à l'exposition.*
 (7) *Ils dormaient à même le sol.
 sur le sol.*

E. structures comportant une préposition :

E1 : P₁P₂ : *d'après*
 E2 : N-P₁-N P₂ : *vis-à-vis de*

- (8) *D'après Jean, ils ne viendront que demain.
 Selon Jean,*
 (9) *Il a exprimé certaines réticences vis-à-vis de Gudule.
 envers Gudule.*

Cette première typologie peut être utilement complétée si l'on tient compte de deux paramètres additionnels : la présence d'une préposition en position initiale (A2, A3, B1, B2, C2, D2 et E1) et en position finale (A, B1, C, D1 et E) ; pour ce dernier paramètre, on pourra obtenir une représentation plus fine des données en opposant les locutions se terminant par *de* à celles qui finissent en *à*, les deux seules prépositions finales vraiment attestées ; parmi les rares exceptions, on notera *par égard pour*. Les prépositions en position initiale sont plus variées : *à* est très largement représenté, mais on trouve également un nombre assez important de locutions commençant par *en* (*en dépit de, en guise de, en raison de,...*) et *de* (*du côté de, du temps de, de crainte de*), ainsi qu'un nombre moins élevé de cas comportant entre autres *dans* (*dans le but de*), *par* (*par rapport à*), *sous* (*sous couleur de, sous prétexte de*) et *sur* (*sur ordre de*). Enfin, il faut noter le cas complexe que constitue *à raison de X par Y* :

- (10) *Prenez ce remède à raison de trois cachets par jour.*

La typologie ainsi obtenue n'est certes pas définitive. D'une part, elle ne fait qu'enregistrer les locutions reconnues par des sources diverses, sans examen préalable du bien fondé de leur inclusion dans l'ensemble et elle

soulève, d'autre part, des problèmes de classement. On pourrait ainsi contester la place attribuée à *le long de* et considérer que l'adjectif a été nominalisé ou celle de *vis-à-vis de* en avançant que le nom et non la préposition en interposition en est le noyau. Quelles que soient les questions de détail à résoudre, la typologie montre l'extrême diversité des structures. Un correctif s'impose toutefois : les locutions attestées se répartissent de manière très inégale sur les onze catégories prévues. Du point de vue quantitatif, la classe A3 est de loin la plus fournie, suivie par la classe A2, alors que les effectifs des classes B, C, D2 et E2 sont très maigres. Ceci explique que nous nous concentrerons sur les locutions comportant un nom et sur celles qui combinent deux prépositions.

En outre, la typologie ne permet pas de séparer les locutions prépositionnelles des agencements libres, comme il ressort des mises en parallèle suivantes :

- (11) *Ils sont assis au bord de la route.
 Elle viendra au lieu du président.*
 (12) *La voiture a heurté un obstacle ; l'expert pense au bord de la route (qui était un peu surélevé).
 Elle viendra au lieu du rendez-vous.*

En (11) *au bord de* et *au lieu de* seront considérés comme des locutions, alors qu'en (12) l'analyse séparera la préposition *à*, introduisant le complément de *penser* ou de *venir* et son complément *le bord de la route, le lieu du rendez-vous*. Il convient donc, avant de procéder à un examen plus approfondi de certains types, d'examiner la notion même de locution prépositive et de mettre en place des critères de reconnaissance.

1.2. La notion de locution prépositive et les degrés de figement et de coalescence

L'on peut définir intuitivement une locution prépositive comme une suite de mots formant une unité qui remplit en tant que telle la fonction d'une préposition. Cette définition non formalisée comporte deux aspects : l'équivalence avec une préposition, dont les exemples (1) à (9) fournissent des illustrations, et la cohérence de la locution, qui doit être considérée comme une unité, comme il ressort de la confrontation de (11) et de (12). Les auteurs qui ont traité la question, dont Gross (1986), Gross (1996), Borillo (1997) ou Adler (2001), ont surtout examiné le second aspect.

1.2.1. La locution comme unité

La discussion se concentre sur les propriétés et indices qui permettent de conclure à l'unité de la locution. Ceux-ci sont à situer sur le plan formel et syntaxique d'une part et sur le plan sémantique d'autre part. Sur le premier plan, il est question de figement au niveau syntagmatique – la structure interne de la locution, ses propriétés transformationnelles – et au niveau paradigmatique – la possibilité de remplacer certaines composantes par des termes proches. Sur le second plan, il est question de non-compositionnalité ou de l'impossibilité de calculer le sens de la locution à partir du sens des composantes.

Le figement syntaxique peut être testé à l'aide de plusieurs paramètres ; nous en retiendrons quatre.

– La non-conformité de la structure avec les régularités ordinaires de la syntaxe.

La suite *à côté de* manifeste ainsi une forme d'irrégularité, parce que le nom n'est pas précédé d'un déterminant, mais la suite *en cours de* peut être considérée comme régulière, puisque *en* est régulièrement suivi d'un nom non déterminé, tout comme *au bord de*.

– L'impossibilité d'introduire des expansions dans la suite.

On opposera de ce point de vue à *l'opposé de* et *au pied de* qui excluent tout adjectif portant sur le nom à *aux environs de* et à *l'instant de*, puisque *aux environs immédiats de* et à *l'instant précis de* sont possibles. On notera à ce propos qu'un modificateur peut faire partie de la locution : *aux bons soins de* ; celui-ci est toutefois fixe, puisqu'il ne peut être ni écarté, ni remplacé. Le paramètre est en plus relatif, parce que certaines suites autorisent sous certaines conditions l'insertion de modificateurs pris dans un inventaire limité : *au fin fond de*. Il oblige aussi à déconstruire les conventions orthographiques, vu le couple *afin de* et à *(la) seule fin de*. Dans ce contexte, il convient de relever une question complexe, celle des relations entre les locutions du type $P_1 N P_2$ avec les locutions comportant un déterminant, comme *à côté de* et *au(x) côté(s) de* ou *à bord de* et *au bord de*. Dans la seconde paire, la distance entre les deux est telle qu'il n'est pas justifié de les traiter en variantes ; la même conclusion peut être tirée à partir des différences de distribution entre les deux membres de la première paire :

(13) *Il était assis à côté de son épouse / à côté du tilleul.*

(14) *Il était assis aux côtés de son épouse / * aux côtés du tilleul.*

– L'impossibilité de remplacer les composantes de la locution par des termes appartenant au même paradigme.

De ce point de vue, il existe un contraste entre *au cours de* et *au travers de* qui n'admettent pas de substitution – * *au déroulement de*, à *la progression*

de, à *la traversée de* – alors que *au pied de* et *au moment de* admettent des variantes : à *la base de*, à *l'instant de*. Une place particulière doit être faite, dans ce contexte, aux variations relatives à la préposition introductrice, qui est généralement exclue des paramètres de figement. Le changement de préposition est habituellement considéré comme l'indice qu'il est question d'une autre locution. Ceci est clairement le cas en (15), mais les cas sous (16) mettent en doute le bien-fondé de ce traitement particulier :

(15) *au côté de / du côté de*

(16) *au dessous de / en dessous de*
à l'aide de / avec l'aide de
de crainte de / par crainte de

La paire (15) s'oppose aux cas sous (16) sur un autre point ; entre *au côté de* et *du côté de* il existe une différence de sens bien nette, alors que *au / en dessous de*, à / *avec l'aide de* et *de / par crainte de* sont largement équivalentes. Celle-ci permet de conclure que la substitution de la préposition *de* à la préposition *à* en (15) ne se produit pas à l'intérieur du même paradigme, alors que ceci est bien le cas en (16). Les choses ne sont cependant pas si simples, puisque on pourrait conclure que *à* et *avec* dans la paire *à l'aide de / avec l'aide de* entrent dans le même paradigme – les deux prépositions peuvent en effet contribuer à exprimer toutes deux la manière et l'instrument – mais on observera que les contraintes sur les compléments ne sont pas identiques :

(17) *Il a pu entrer avec l'aide du concierge.*

(18) *Il a pu entrer à l'aide d'une échelle.*

On ne peut donc considérer que ces deux locutions sont des variantes.

– Le blocage de certaines propriétés transformationnelles.

Si l'on peut faire alterner *sous le prétexte de* avec *sous ce prétexte* et à *la hauteur de* et à *ma / ta / sa hauteur*, ces locutions possèdent des propriétés transformationnelles (au sens non technique du terme), puisque le complexe formé de l'article défini et le groupe introduit par *de* alterne avec le déterminant démonstratif ou possessif. Un cas analogue s'observe dans le cas de la question : *sous quel prétexte ? à quelle hauteur ?*. Les variantes sans déterminant, *sous prétexte de* et à *hauteur de*, tout comme *en dépit de*, ne connaissent au contraire aucune variation et sont donc plus figées. Ceci s'observe également avec certaines suites comportant un déterminant, comme à *l'inverse de* et *au détriment de*.

De cette brève discussion, il ressort clairement qu'il existe des degrés de figement. Certaines locutions admettent ainsi des transformations, mais non des insertions, ou inversement ; ceci est le cas de à *l'occasion de* qui connaît une variante avec un déterminant démonstratif : à *cette occasion*, mais non

* à l'occasion imprévue / étonnante de et de au (fin) fond de qui n'admet pas de transformations : * à ce / son fond. Ainsi se dessine un continuum reliant les locutions entièrement figées aux locutions entièrement conformes aux règles syntaxiques ordinaires.

Sur le plan sémantique, on note également qu'il existe un *continuum* entre des locutions entièrement opaques et des locutions totalement transparentes. A l'une extrémité, l'on trouve des locutions comme à l'insu de, à l'instar de qui comportent un nom n'ayant aucune autonomie et auquel on ne peut attribuer de signification en dehors de la locution ; de ce fait, il est également difficile d'attribuer une interprétation spécifique à la préposition. A l'autre extrémité figurent des locutions comme au bord de, à condition de, à l'inverse de et au fond de qui sont entièrement transparentes du point de vue sémantique. Entre ces deux extrêmes se situent divers types de cas. La locution en guise de contient un nom qui n'a guère d'emplois libres, mais qui n'est pas limité à cette seule locution, puisqu'on note également agir à sa guise. Dans en dépit de, le nom est utilisé dans une acception qui est archaïque hors de la locution. Le nom disposition dans à la disposition de ne correspond également pas aux emplois dans d'autres contextes. Il en va de même dans à raison de, mais la locution en raison de contient le mot raison avec un de ses sens fondamentaux. Enfin, certaines locutions contiennent le même mot, mais dans des acceptions différentes : on opposera ainsi à base de et à / sur la base de. Malgré le fait que les deux locutions sont transparentes, il y est question d'un certain figement : le choix de l'interprétation du nom base – ingrédient fondamental ou point de départ – n'est en effet pas prédictible à partir des autres composantes des locutions, ce qui montre que chacune doit être considérée comme un tout.

On notera également que transparence sémantique et liberté syntaxique ou opacité sémantique et figement syntaxique ne vont pas nécessairement de pair. La locution à l'insu de connaît une variante transformée à son insu, alors que à l'inverse de, qui est sémantiquement transparent manifeste de clairs indices de figement syntaxique.

1.2.2. La locution comme équivalent d'une préposition

Avant de clore la discussion sur la délimitation des locutions prépositives, il convient de s'arrêter brièvement à l'autre composante de la définition initiale : la locution est l'équivalent d'une préposition simple. Ici aussi, l'analyse doit porter sur les aspects sémantiques et syntaxiques. Les rapprochements opérés dans les exemples (1) à (9) entre prépositions et locutions montrent que celles-ci entretiennent des rapports étroits sur le plan sémantique, rapports qui résultent en relations de synonymie, d'hyponymie et d'antonymie. S'il est vrai que de nombreuses locutions semblent plus

spécialisées que les prépositions simples, soit parce qu'elles se cantonnent à un seul domaine d'emploi (à la suite de, au pied de, au moment de, sous le choc de), ou qu'elles semblent avoir une signification plus précise et plus limitée comme en ce qui concerne comparé à pour, ceci n'est pas systématiquement le cas : une locution comme à côté de possède différentes interprétations et, dans le domaine de la cause, c'est la locution à cause de qui semble occuper la position centrale et les diverses autres prépositions pourraient bien être considérées comme des instruments plus spécialisés. Les quelques exemples ci-dessous en témoignent :

- (19) Il l'a fait à cause de ta gentillesse / pour ta gentillesse.
- (20) Il l'a obtenu à cause de sa persévérance / par sa persévérance.
- (21) A cause de la montée du fondamentalisme / avec la montée du fondamentalisme, le paysage politique a été bouleversé.
- (22) A cause de son air joyeux / à son air joyeux, j'ai compris qu'il avait réussi.
- (23) Il a été congédié à cause d'une faute grave / pour faute grave.

Sur le plan syntaxique, nous ne retiendrons que deux points : l'existence de contraintes de sélection imposées par la locution à son complément et l'obligation de construire un complément ou de recevoir en cas de complément zéro une interprétation anaphorique ou déictique.

La vérification de la première propriété est de toute évidence liée au degré de transparence de la locution. Une locution opaque impose en tant que telle des contraintes, puisque les diverses composantes ne sont plus autonomes ; le problème se pose en fait pour les locutions plus ou moins transparentes. On admettra ainsi que au bord de possède un pouvoir de sélection qui n'est pas identique à celui du nom bord, étant donné que (24) et (25) sont tous deux possibles, alors que (26) est admis, mais non (27) :

- (24) La maison a été construite au bord de la route.
- (25) Il est au bord de la dépression.
- (26) Le bord de la route est signalé par des marques en peinture jaune.
- (27) * Il est difficile de reconnaître le bord de la dépression.

Dans d'autres cas cependant le doute subsiste ; il en va ainsi de au sommet de qui admet tant des noms concrets que des noms plus abstraits : au sommet de la montagne et au sommet de la puissance ; le nom sommet employé en dehors de la locution admet toutefois les mêmes noms comme compléments.

La seconde propriété dit que les locutions prépositives doivent soit imposer la présence d'un complément, soit admettre un emploi absolu dans lequel le complément peut être suppléé à partir du contexte, emploi anaphorique, ou de la situation, emploi déictique. Elle se vérifie sans problèmes pour de nombreuses locutions qui imposent la présence d'un

complément, comme *histoire de* ou *à cause de*. Elle se vérifie également pour certaines locutions qui admettent manifestement des emplois absolus, comme *à côté* à propos de laquelle on note simplement que *de* tombe dans l'emploi absolu :

- (28) *Il habite à côté de l'église.*
Il habite à côté.

Le fait que de nombreux noms utilisés dans les locutions sont des noms de relation fait que cette double propriété se vérifie presque naturellement, comme le montre aussi le cas d'*au bord de* :

- (29) *Il s'arrête au bord (de la route).*

Il en va de même pour les locutions comportant des adverbes comme *près de* et *antérieurement à* ; les adverbes, employés seuls, comportent en eux-mêmes une instruction de mise en relation avec le contexte.

Dans certains cas, les choses sont cependant plus complexes, vu que la forme sans complément a une interprétation différente et qu'une formule anaphorique implique une modification de la locution :

- (30) *Je le vois à l'occasion du prochain séminaire.*

- (31) *Je le vois à l'occasion.*

- (32) *Je le vois à cette occasion.*

L'apparition de réalisations transformées dans lesquelles figure non l'article défini, mais un possessif ou un démonstratif est très largement attestée (*à l'intention de* ; *à son intention* ; *à la disposition de* / *à sa disposition*). Peut-on voir dans ces formes les variantes absolues des prépositions ?

La discussion précédente, qui n'épuise certes pas la matière, montre clairement qu'il n'est pas possible d'établir une frontière nette entre unités entièrement figées appartenant au lexique et unités libres, relevant de la syntaxe d'une part et de la sémantique compositionnelle ordinaire d'autre part. La situation est rendue encore plus complexe par la constatation que certaines suites, qui semblent de tous points de vue être libres, commutent avec des prépositions simples et pourraient de ce fait prétendre au statut de locution prépositive. Un bon exemple est la suite *dans le but de*, qui commute avec *pour* :

- (33) *Il l'a fait dans le but de te plaire.*

- (34) *Il l'a fait pour te plaire.*

mais qui est transparente sur le plan sémantique et qui n'est pas figée sur le plan de la forme :

- (35) *Il l'a fait dans le but louable de te plaire.*
dans ce but.
dans l'intention (louable) de te plaire.

Si l'on peut sans réserve traiter les suites opaques et figées comme des unités du lexique et donc comme des prépositions composées, il convient d'admettre qu'il existe une zone dans laquelle se situent des suites plus ou moins figées et plus ou moins opaques qui entretiennent des relations plus ou moins systématiques avec les prépositions simples. Cette zone est celle des locutions, qui se figent et s'opacifient progressivement. Celle-ci est constituée d'un continuum qui rend la séparation des locutions et des syntagmes libres illusoire. Une telle situation témoigne de l'imbrication du discours et du code et, plus en général, du caractère dynamique du système linguistique. Il faut en conclusion attirer l'attention sur le flou terminologique qui règne dans ce domaine ; la notion de locution est concurrencée par celle de préposition composée, qui met l'accent sur le caractère constitué de la suite et sur son enregistrement dans le lexique, et par celle d'expression, qui, au contraire, met en avant ce qui l'apparente aux agencements libres. Cette tension terminologique suggère à sa manière que l'unité des locutions est relative et que certaines se rapprochent des unités constituées, alors que d'autres sont proches des agencements libres.

1.3. Les locutions comportant un nom lié à une préposition simple

Parmi les locutions prépositives ayant un noyau nominal un sous-ensemble possède des propriétés lexicales remarquables : elles contiennent en effet un nom lié à une préposition simple ou même un nom identique à une telle préposition :

- (36) *au-dedans de, en dedans de, de dedans*
au-dessus de, de dessus, par dessus
en dessous de, de dessous, par dessous

- (37) *au devant de, en avant de,*

- (38) *à l'arrière de, en arrière de*

- (39) *au dehors de, en dehors de.*

On pourra y ajouter *au long de* qui contient la locution prépositive *le long de*, comme les locutions en (37) contiennent les prépositions simples *devant* et *avant*. Les cas en (36) sont légèrement différents : *dedans*, *dessous* et *dessus* peuvent encore marginalement servir comme préposition, mais fonctionnent plus régulièrement comme forme absolue liée aux prépositions *dans*, *sur* et *sous*. Les noms *arrière* et *dehors* occupent une position un peu plus marginale, mais sont liés aux prépositions *derrière* et *hors*. Il convient dès lors de déterminer les relations entre prépositions simples et locutions prépositives, qui pourraient sembler redondantes.

Une brève confrontation de *sur* et de *dessus* montre qu'il convient de distinguer trois cas distincts :

– la forme anaphorique ou déictique *dessus* permettant de récupérer un élément saillant dans le contexte :

(40) *Il a débarrassé la table et a posé le bouquet dessus.*

– le nom de dimension, référant à l'espace intérieur d'un objet, qui peut par ailleurs servir de complément à *sur* :

(41) *Le dessus du piano était encombré de photographies dédiacées.*

– le nom intégré aux diverses locutions prépositives, illustrées par (36).

La première constatation est que *dessus*, forme absolue (cf. 40) ne s'associe pas à tous les emplois de *sur*, même pas à tous les emplois spatiaux. Ainsi *dessus* est exclu dans le cas des emplois temporels et notionnels (42) et dans le cas des emplois signalant la proportion (43) :

(42) *Il est arrivé sur le coup de midi.*

* *Il est arrivé dessus.*

Sur ces remontrances, il s'est calmé.

* *Dessus il s'est calmé.*

(43) *Cela mesure quatre mètres sur cinq.*

* *Cela mesure quatre mètres dessus.*

D'autres emplois non spatiaux admettent au contraire *dessus* :

(44) *Il compte sur ton appui.*

Il compte dessus.

(45) *Il lui est tombé dessus.*

(46) *Il a planché sur ce problème.*

Il a planché dessus.

Pour les emplois spatiaux, *dessus* convient mieux si le site est un nom d'objet et non un nom de lieu ; on comparera à ce propos (47) à (48) :

(47) *L'affiche est collée dessus. (sur le mur)*

(48) *Les enfants jouent sur le boulevard.*

* *Le boulevard, les enfants jouent dessus.*

La forme absolue *dessus* apparaît donc comme une forme à la distribution plus restreinte que *sur*, non pas comme son simple reflet en emploi absolu, mais comme une unité propre, quoique liée. Berthonneau (1999) parvient à une conclusion analogue dans son étude sur le couple *dans/de-dans* qui se différencient encore plus nettement, surtout que *dedans* figure dans quelques locutions où le remplacement par *dans* semble problématique :

(49) *Je suis dedans. (= 'j'ai perdu' au jeu de cartes)*

(50) *Il a les yeux en dedans. ('enfoncés').*

(51) *Sa manière d'être tout en dedans. ('introvertie').*

Si *dessus* et *dedans* ne sont pas de simples variantes de *sur* et de *dans*, la question se pose de savoir si ces unités ne sont pas identiques aux noms homonymes, *le dessus* et *le dedans*. Le rapprochement avec le nom ne semble cependant pas entièrement justifié, puisque celui-ci a une distribution encore plus restreinte. S'il est légitime de parler du *dessus* d'un piano (voir exemple 41), d'un tapis ou d'une main, il semble plus difficile d'évoquer *le dessus* du soi. Le facteur déterminant semble être que d'autres faces du piano ou de la main peuvent être pertinentes, mais que le sol ne possède pas cette propriété. Le cas du nom *table* présente à cet égard un contraste intéressant. Pour qu'on puisse parler du *dessus de la table*, il faut que les autres pièces de ce meuble soient pertinentes dans le contexte. Ceci ressort clairement du contraste entre (52) et (53) :

(52) ? *Le dessus de la table était couvert de photographies dédiacées.*

(53) *Le dessus était de style Louis XIV, mais les pieds du plus style Empire.*

Il n'est en plus pas possible de parler du *dessus* d'un problème ou d'un travail, alors qu'on parle des *dessous* d'une affaire. En plus le nom peut désigner ce qui occupe la position la plus élevée soit sur la verticale (*un dessus de porte*), soit sur une échelle (*deux dessus de violon*) :

(54) *Les vigneronns s'occupent de boiser le dessus des vignobles.*
(TLF)

On notera enfin que *le dessus* figure dans diverses locutions sans qu'un lien puisse être établi avec *sur* ou avec *dessus* : (*re*)prendre le dessus et avoir le dessus sur quelqu'un.

La forme absolue, qui est partiellement indépendante de la préposition *sur*, mais proche de l'ancienne préposition *dessus* d'un emploi également plus limité, est donc également distincte du nom. Celui-ci ne peut, à son tour, être assimilé sans plus à l'unité qui entre dans les locutions prépositives. Il convient d'ailleurs de séparer dans la liste (36) les locutions *par dessus* et *de dessus* de la locution *au dessus de*. Les deux premières sont liées à *dessus*, forme absolue et préposition, et constituent une suite formée de deux prépositions (cf. § 1.5.), alors que *au dessus de* est lié à un des emplois du nom :

(55) *Il habitait le dessus. ('l'étage supérieur')*

(56) *Il habitait au dessus de nous. ('l'étage supérieur par rapport à nous')*

(57) *Il habitait au dessus. (emploi absolu de 56)*

L'emploi n'est d'ailleurs pas cantonné à l'espace et dépasse de loin les possibilités qu'offre le nom, nouveau témoignage de la relative indépendance des différents usages de la même unité formelle :

(58) *Il s'est élevé au dessus de la médiocrité.*

(59) *Il se croyait au dessus de ses voisins.*

Cette brève discussion permet de mettre en lumière que l'existence de liens indubitables entre les divers emplois ne doit pas mener à la conclusion que ceux-ci peuvent être ramenés sans plus les uns aux autres : préposition simple, forme absolue spécifique, nom et locution ont chacun sa place dans le système.

1.4. La préposition finale fait-elle partie de la locution ?

Les locutions prépositives comportant un nom posent, entre autres, un autre problème, soulevé par Adler (2001), celui du statut de la préposition *de*. Celle-ci est omise en cas d'emploi absolu :

(60) *Il habite en contre-bas de l'église.*

(61) *Il s'est installé en contre-bas.*

En cas de coordination, seul *de* est repris :

(62) *Elle n'est pas venue à cause de la grève des trains et de l'encombrement sur les routes.*

(63) *Il a eu des réticences à l'égard de ce projet, tout comme du précédent.*

La préposition *de* peut être séparée du reste de la locution par des éléments intervenants extra-prédicatifs :

(64) *Il n'est pas venu, de peur, dit-il, de déranger.*

En plus, *de* alterne dans un nombre appréciable de cas avec *que* en fonction du type de complément : *afin de / que* ; *à condition de / que* ; *au lieu de / que*. Enfin, Cadiot (1997) signale que *de* peut être omis en français non contrôlé : *en face le pont*.

Faut-il dès lors conclure que la locution ne contient pas *de*, mais qu'elle se termine par le nom et que cette locution se caractérise sur le plan distributionnel par le fait qu'elle sélectionne non un complément nominal, comme il est généralement admis, mais un complément prépositionnel, introduit par *de* ou, beaucoup plus rarement, par *à* ?

Un argument supplémentaire peut être fourni par les locutions du type *près de*, *loin de* dont le premier membre est généralement considéré comme un adverbe. Ici aussi la forme en emploi absolu ne comporte pas *de*, mais uniquement l'adverbe ; *de* peut être détaché en cas de coordination ou d'insertion et alterne, dans certains cas avec *que* :

(65) *Il habite loin de la ville.*

(66) *L'hôtel est situé loin des théâtres et des musées.*

(67) *L'hôtel est situé loin, pense-t-il, des théâtres.*

(68) *Loin d'accepter cette proposition intéressante, il l'a combattue avec acharnement.*

(69) *Loin qu'il accepte cette proposition, il l'a combattue.*

Enfin, *près* peut marginalement s'employer sans *de* dans des formules comme *ambassadeur près le Saint-Siège*. La prise en considération des locutions comportant un adverbe montre toutefois que *de* n'est pas la seule préposition concernée, puisque *à* manifeste des propriétés analogues dans les suites *antérieurement à*, *parallèlement à*.

A la lumière des résultats du chapitre syntaxique (voir chapitre I. § 2.1.) qui montrent qu'une préposition peut être suivie d'une grande variété de compléments, l'hypothèse mérite une étude plus approfondie ; il conviendra toutefois de tenir compte de trois observations :

- Il existe quelques exemples dans lesquels *de* est conservé, même en l'absence d'un complément : *à l'âge de*, *question de*, *façon de*, *à partir de* (voir les exemples 51 et 52 cités dans le chapitre I. § 2.3.).

- Si deux prépositions se suivent immédiatement et qu'une des deux est *de*, celle-ci occupe normalement la première position (voir e. a. 70-72) ; or, ici, *de* occuperait toujours la seconde position.

- L'emploi de la préposition *de* introductrice du complément demande à être précisé ; nous reprendrons ce problème dans le paragraphe 3.

1.5. Les locutions combinant deux prépositions

Parmi les locutions prépositives, les locutions formées de deux prépositions successives posent un problème particulier : l'analyse syntaxique proposée dans le chapitre I. § 2.1. a en effet mis en lumière le fait qu'une préposition peut prendre comme complément un groupe prépositionnel, de telle sorte qu'une suite comme *d'après* est théoriquement ambiguë. Dans (70) on pourra y reconnaître la préposition *de*, dont l'emploi est conditionné par le verbe *dater* et dont le complément est formé du groupe prépositionnel *après la chute de l'empire byzantin* ; dans (71), au contraire, la même suite doit être considérée comme une locution inanalysable :

(70) *Ces fresques datent d'après la chute de l'empire byzantin.*

(71) *D'après les experts, ces fresques datent du XVI^{ème} siècle.*

La différence entre les deux cas peut être mise en évidence par la solidité des deux composantes en (71) et leur indépendance en (70).

On reconnaîtra trois types de combinaisons analytiques, ne formant pas locution :

– Le premier cas est celui de deux prépositions se succédant et dont la seconde introduit le complément de la première ; le sens de la combinaison est obtenu par composition, comme en (70) et en (72) :

(72) *Il est accouru de derrière la maison.*

Le caractère analytique des combinaisons ressort également de l'observation que la première préposition exerce des contraintes de sélection sur la seconde. *De* admet ainsi la plupart des prépositions en emploi locatif, mais exclut *à* et se combine aisément, tout comme *par*, avec *dedans*, *dessous* et *dessus*, alors que les combinaisons avec les prépositions *dans*, *sous* et *sur* sont marginales. D'autres prépositions, comme *derrière*, *devant* et *vers*, n'admettent comme complément de type prépositionnel qu'un groupe introduit par *chez*. Cette dernière préposition se combine d'ailleurs le plus aisément avec une autre, ce qui peut être une trace de son origine nominale.

– Le second cas possède les mêmes propriétés syntaxiques que le premier, mais la préposition *de*, qui est la seule à pouvoir apparaître en position initiale de la séquence, remplit un rôle plus syntaxique que sémantique et est, de ce fait, facultative dans un certain nombre de contextes :

(73) *Le jardin (de) derrière la maison est plus original encore.*

(74) *Un livre d'avant 1500 s'appelle un incunable.*

Dans ces deux cas on pourrait représenter la structure de l'ensemble à l'aide du schéma suivant dans lequel les indices accompagnant les prépositions clarifient les rapports :

$$[P_1 [P_2 \text{ GN}]]_{P_1}$$

– Le troisième cas possède des propriétés syntaxiques et sémantiques distinctes ; l'élément en position initiale n'y fonctionne pas comme une préposition, sur le plan de la syntaxe, mais comme un modificateur de degré affectant le second, qui lui remplit le rôle prépositionnel ; les rapports entre les éléments peuvent être représentés dans un second schéma qui met bien en évidence que la hiérarchie entre les deux prépositions a été modifiée :

$$[P_1 [P_2 \text{ GN}]]_{P_2}$$

Ce cas s'observe pour certains usages de *dès*, de *jusque* et de *par* :

(75) *Il avait acheté des magazines dès avant le départ de l'avion.*

(76) *Il avait caché des provisions jusque dans les moindres recoins.
Ces sonnettes se retrouvent jusque dans les publications les plus sérieuses.*

(77) *La tempête a déraciné un grand arbre par devant chez nous.*

Comme le montrent les deux exemples sous (76), la préposition utilisée comme modificateur de degré prend aisément une valeur pragmatique, signalant le cas extrême dans un paradigme.

Dans aucun de ces trois cas, il n'est question d'une vraie locution prépositive, comme *d'après* dans (71). Celle-ci n'est cependant pas isolée, puisqu'on note au moins cinq autres cas : *d'avec*, *d'entre*, *de par*, *jusqu'à* et *par devant* :

(78) *Est-ce vraiment interdit de par la loi ?*

(79) *Jean-François a divorcé d'avec Sophie.*

(80) *La plupart d'entre eux ont été surpris.*

(81) *L'impatient oiseau qui crie par devant l'aurore (Gide)*

(82) *Le jardin s'étend jusqu'à la rivière.*

Les divers cas ne sont pas totalement comparables, ni assimilables au cas de *d'après*. Cette dernière préposition complexe est non seulement opaque sur le plan sémantique, mais elle a développé divers emplois distincts, puisqu'elle permet d'introduire la source du savoir, comme dans l'exemple (71), la base d'une argumentation (83) ou le modèle pour une action (84) :

(83) *Cet emploi serait, d'après certains tests, dérivé du premier.*

(84) *peindre d'après nature*

La suite *de par* s'en rapproche le plus ; ici aussi le sens global ne peut pas être dérivé de la combinaison des deux prépositions, sauf si la suite est du type illustré par (73,74) comme *les habitants de par là*. La préposition complexe non analysable signifie en effet la cause et, plus précisément la cause instrumentale (78) ou, mais moins fréquemment, la personne au nom de laquelle s'effectue l'action (*de par le roi*, *de par le peuple souverain*). On note en plus quelques formules, comme *de par le (vaste) monde* et les formules de renforcement du type *de par Dieu*. Ces formules semblent cependant constituer des cas intermédiaires entre les combinaisons libres et les prépositions complexes, comme il ressort de la possibilité d'omettre *de*, qui pourrait avoir un simple effet de renforcement et donc être interprété comme un modificateur (voir 75-77).

La suite *d'avec* semble également occuper une position intermédiaire, mais d'un autre type encore, puisque chacune des prépositions peut apparaître seule après un verbe comme *divorcer* comme l'attestent les exemples que fournit Grevisse-Goosse (1993, §284), alors que dans d'autres cas, c'est plutôt la préposition *avec* qui semble renforcer *de* en introduisant l'idée d'union :

(85) *Au Jugement dernier, le Christ séparera les bons d'avec les méchants.*

La seconde préposition a aussi un statut particulier dans le cas de *d'entre* servant à introduire les compléments de certains pronoms et qui alterne régulièrement avec le simple *de* après *aucun*, *chacun* et *un*. Si cette suite forme une préposition complexe, c'est non pour des raisons sémantiques,

mais pour des raisons syntaxiques, puisqu'elle apparaît comme la variante conditionnée de la préposition *de*.

La suite *par devant* occupe également une position intermédiaire entre les combinaisons libres et les prépositions complexes. La combinaison libre a été illustrée par (77) ; *par* y renforce la préposition locative. Dans les formules officielles du type *par devant notaire* une forme de spécialisation et de figement s'observe, même si la seconde préposition peut s'utiliser seule. Enfin dans (81) et (86) apparaissent des emplois irréductibles à la combinaison des deux prépositions indépendantes :

(86) *Nous avons combattu de si ferventes guerres par devant le Seigneur et le Dieu des armées.* (Péguy)

On observera en outre que la graphie *par-devant* souligne l'unité de la locution ; or, elle représente à peu près 45 % des cas attestés.

Le cas le plus complexe est cependant celui de *jusqu'à*. Cette suite peut en premier lieu représenter la combinaison du modificateur intensif et de la préposition *à* dans ses deux interprétations, situante et argumentative :

(87) *Il est allé jusqu'à Paris.*

(88) *Il a donné un souvenir à chacun de ses collaborateurs, jusqu'au dernier.*

Dans d'autres cas, *jusqu'à* semble être en distribution complémentaire avec *à* locatif, comme dans (89) que l'on comparera à (90) ; l'emploi de *jusqu'à* permet de contourner les restrictions pesant sur la détermination du groupe nominal complément :

(89) *Il est allé jusqu'à la dernière maison jusqu'à une maison isolée.*

(90) * *Il est allé à la dernière maison à une maison isolée.*
Il est allé à la maison.

En plus, l'emploi de *jusqu'à* permet d'écarter l'interprétation que *à* semble imposer à son complément, comme il ressort de la comparaison entre (91) et (92) :

(91) *Il est allé à la maison.* ('chez lui')

(92) *Il est allé jusqu'à la maison.*

Dans d'autres contextes, *jusqu'à* a une signification propre et fonctionne clairement comme préposition signifiant l'extension ; cet emploi s'observe pour le domaine spatial (82) et pour le domaine temporel (93) :

(93) *La réunion durera jusqu'à midi.*

La commutation avec *à* induit donc une différence d'interprétation ; dans certains cas (*se gratter jusqu'au sang*) elle est même impossible.

L'emploi de *jusqu'à* devant un numéral pour signifier l'approximation se rattache au groupe précédent, parce que la préposition *y* signifie l'extension, mais cette fois relativement à la quantité :

(94) *Il peut entrer dans ce stade jusqu'à cinquante mille personnes.*

Enfin, *jusqu'à* peut servir de modificateur, d'adverbe paradigmatissant, et accompagner un groupe nominal de construction directe :

(95) *Il lisait tout, jusqu'à la moindre note.*

(96) *Son récit avait ému les enfants, les femmes et jusqu'aux hommes.*

(97) *Jusqu'à la simple mention du nom de Gudule le faisait sursauter.*

Le développement de ces emplois, qui s'observent également pour quelques prépositions simples, montre à quel point la préposition complexe *jusqu'à* s'est intégrée à la classe des prépositions.

2. Les nouvelles prépositions à base nominale

L'élargissement de la classe des prépositions par transfert à partir d'autres classes a pu se faire sur des bases diverses. L'introduction à ce chapitre montre que des formes verbales, en particulier des participes, des adjectifs et des noms ont passé dans la catégorie des prépositions. En français actuel, un nombre assez important de nouvelles prépositions se forme à partir de noms, tels que *côté* ou *style*.

Un premier ensemble de noms fonctionnant comme préposition est constitué par la série *côté*, *niveau*, *point de vue* et *question* :

(98) *Côté études, ça ne marche pas fort.*

(99) *Niveau recherche, cette université est parmi les meilleures.*

(100) *Point de vue confort, cette voiture offre plus.*

(101) *Question shopping, je préfère Lille à Bruxelles.*

Ces prépositions, qui alternent avec des prépositions simples comme *pour* et *quant à* ou avec des locutions telles que *en ce qui concerne*, introduisent un complément qui définit le domaine d'interprétation ou le cadre thématique de l'énoncé qui suit. La position habituelle est en tête de phrase, mais d'autres positions sont possibles, surtout si le caractère extra-prédicatif est appuyé par l'intonation de parenthèse appropriée.

Les noms *façon*, *genre*, *style*, *tendance*, *version* constituent un second groupe. Comme prépositions, ils introduisent généralement des compléments d'un nom auquel ils apportent une caractérisation :

(102) *un manteau façon / genre / style / tendance / version burnous*

Certaines de ces prépositions, en particulier *façon*, peuvent également introduire des compléments caractérisant le déroulement du procès :

(103) *Il s'accroche façon boule-dogue.*

Les deux groupes ne sont pas entièrement disjoints, puisque *côté*, qui est la préposition la plus fréquente, peut également introduire un complément du nom :

(104) *La porte côté cour doit être repeinte.*

Malgré les différences syntaxiques et sémantiques évidentes, ces deux groupes partagent certaines propriétés remarquables. La première concerne les contraintes sur le complément. Comme le montrent les exemples, celui-ci est un nom non déterminé. Il est vrai que ce nom peut être accompagné de modificateurs ; ces derniers sont toutefois soumis à des contraintes précises : ils peuvent viser une sous-catégorie, mais non apporter une propriété restrictive qui permet l'identification d'un référent :

(105) *Côté équipement ménager, cette chaîne offre une gamme complète.*

(106) *Question programmes anti-virus / programmes de traitement de textes, cet ordinateur est bien équipé.*

(107) *Elle habite une maison style villa en Toscane pour snobs fortunés.*

Il est vrai qu'un nom propre, une expression définie ou même une phrase complète peuvent apparaître, mais ces expressions renvoient également à un type et non à un référent particulier :

(108) *un film genre James Bond*

(109) *un commentaire façon ton père qui est ton copain*

(110) *une remarque style « Sois belle et tais-toi »*

La seconde caractéristique à relever concerne l'existence de variantes ; celles-ci sont de deux ordres, d'une part des formules comportant une préposition introduisant le nom et d'autre part des locutions prépositionnelles canoniques avec préposition introductrice et préposition finale :

(111) *Au niveau des prix / du prix, c'est très intéressant.
un personnage dans le genre de Ruy Blas*

(112) *Au niveau prix, c'est très intéressant.
un personnage dans le genre Ruy Blas*

(113) *Niveau prix, c'est très intéressant.
un personnage genre Ruy Blas*

La série (111) à (113) suggère que les prépositions nouvelles formées d'un nom sont issues d'une opération de simplification qui se fait en deux étapes : la première consiste en la suppression de la préposition *de* et la seconde en l'élimination de la préposition initiale. Les diverses étapes peuvent

être mieux comprises, si l'on considère de manière plus détaillée les rapports entre (111), (112) et (113).

Dans le tour représenté par (111), *de* introduit le complément de *au niveau* ou de *dans le genre* (voir aussi § 1.4.), or, il existe une autre manière d'introduire un complément nominal d'un nom, la construction directe, bien attestée pour des noms comme *niveau*, *genre* ou *côté* :

(114) *Le genre p.d.g. qu'il affecte me déplaît.*

(115) *Son côté vieille fille a, malgré tout, quelque chose de charmant.*

(116) *Le niveau guerre froide est plus qu'instable.*
(Beaufre, corpus Frantext)

Le changement de construction ne peut cependant pas être ramené à la simple suppression de la préposition comme lien syntaxique ; il est commandé par la désactualisation du nom et par son emploi comme adjectif qui exprime une forme d'identification : en (112) *le niveau* est ainsi *celui des prix* ou *le genre celui de Ruy Blas*. Dans ces conditions *de* ne peut plus subsister, vu la différence de sens avec *le genre de p.d.g.* qui induit des distinctions en sous-catégories. Ce rapport nouveau instauré dans (112) entre les deux noms semble provoquer une redistribution de l'information : le premier semble servir de focalisateur ; il configure le second ou en active certaines propriétés. Son fonctionnement n'est dès lors pas si éloigné de celui d'une préposition comme *dans* ou *sur* qui en combinaison avec un nom d'objet comme *armoire* opère une focalisation sur le contenant ou sur la face saillante. Cette évolution rend la préposition introductrice redondante et elle peut être écartée. L'évolution aboutit ainsi à (113) et de nouvelles prépositions sont mises sur orbite.

3. La préposition *de* et ses usages non prépositionnels

La préposition *de* est la préposition la plus fréquente du français ; dans le corpus du français fondamental, elle représente la moitié des occurrences de la classe des prépositions. Elle est aussi une des plus complexes, vu la distribution très large et la variété des effets de sens induits par les contextes d'emploi variés. Ce paragraphe ne sera pas consacré à une présentation globale des emplois de cette préposition, mais à trois emplois particuliers pour lesquels il est généralement admis que *de* ne fonctionne pas comme préposition : l'emploi comme article soit seul soit en combinaison avec l'article défini, l'emploi comme introducteur d'un infinitif et celui dans lequel il lie par prédication un adjectif et un nom comme dans *il y a du bon travail de fait*. Il apparaîtra que ces trois emplois, quoique distincts de l'emploi comme préposition, n'en sont pas entièrement détachés.

3.1. De article et la quantification

L'élément *de* joue un rôle important dans la détermination nominale. Il peut en premier lieu servir seul de déterminant du nom :

(117) *Je n'ai pas de livre(s).*

(118) *Il a de beaux livres.*

Il intervient en outre dans deux combinaisons : avec un déterminant défini, en particulier avec l'article défini, et avec un quantificateur de type adverbial ou nominal :

(119) *Il achète de l'eau, de cette eau, des livres, de tes livres.
Il n'achète pas d'eau, pas de livres.*

(120) *beaucoup de livres, un tas de problèmes*

Dans tous ces emplois *de* signale une relation de tout à partie affectant la quantification du référent associable au nom : *de* signale en effet que la quantité visée dans l'énoncé (l'extensité dans les termes de Wilmet 1998²) ne représente qu'une partie indéterminée de l'extension du nom. De ce point de vue, l'usage que la langue fait de *de* dans la détermination nominale n'est pas en rupture avec des emplois bien connus de ce même élément comme préposition :

(121) *l'aîné des enfants, le premier volume de la collection.*

L'opposition entre les deux emplois, que nous nommerons provisoirement *de* quantificateur et *de* préposition, semble plutôt relever de la syntaxe. Les propriétés suivantes sont généralement retenues pour les opposer : 1°) les rapports avec les deux pronoms *en* ; 2°) la présence ou l'absence des propriétés d'île syntaxique propres aux groupes prépositionnels ; 3°) la relation avec la transitivité verbale dans les cas où *de* introduit un complément du verbe et 4°) la présence ou l'absence d'une tête externe qui exerce des contraintes sur *de*.

La première propriété s'appuie sur l'observation que l'on peut distinguer en français deux pronoms *en* : un pronom quantificateur (122) et un pronom complément (123) :

(122) *Il en a vu (deux).*

(123) *Il s'en souvient.* (complément du verbe)
Il en a lu la préface. (complément adnominal)

Le pronom quantificateur est en relation avec *combien ?* (124), ne peut pas être relaté au sujet (125) et n'est pas sensible à l'opposition [+/- humain] (126) :

(124) *Combien en a-t-il vu ?*

* *Combien s'en souvient-il ?*

* *Combien en a-t-il lu la préface ?*

(125) * *Deux en ont été vus.*

Les détails en sont bien connus.

(126) *Il en a vu deux (de livres, de voisins)*

* *Les voisins, j'en ai vu la maison.*

La confrontation de (123) à (126) avec (117) à (120) montre que *de* quantificateur entretient une relation systématique avec *en* quantificateur, tout comme *en* complément est à mettre en rapport avec *de* préposition.

Les contraintes d'île peuvent être mises en évidence par le contraste entre :

(127) *Je n'ai pas obtenu de renseignements du député.
De qui n'as-tu pas obtenu de renseignements ?*

(128) *Il ne s'est pas souvenu des explications du député.
* De qui ne s'est-il pas souvenu des explications ?*

Les données confirment l'opposition obtenue grâce à la pronominalisation. *De* quantificateur peut en plus introduire un nom complément direct d'un verbe :

(129) *Je prendrai la pomme et des raisins.*

et n'est pas contraint par une tête externe :

(130) *Des étudiants ont osé tenter l'expérience, mais pas tous.*

(131) *Cela plaît aux enfants / à des enfants du cours élémentaire.*

A ces propriétés syntaxiques, on peut ajouter une opposition de type sémantique : la préposition *de* est le support d'une relation sémantique entre son complément et un élément externe, tandis que *de* quantificateur contribue évidemment à l'interprétation du groupe dans lequel il figure, mais n'intervient pas au delà de ses limites, tout au plus relie-t-il le nom et un quantificateur faisant toujours partie du même groupe, comme dans *beaucoup de livres*.

Malgré ces différences, il existe un certain nombre de similitudes syntaxiques et sémantiques entre les deux emplois de *de*. En premier lieu, *de* exerce, dans les deux cas, des contraintes sur la structure interne du groupe. Pour *de* préposition, il suffit de renvoyer aux contraintes sur les combinaisons de prépositions (v. chapitre I. § 2.1. et ici § 1.5.) et pour *de* quantificateur aux contraintes sur les adjectifs qui se rapportent aux déterminants :

(132) * *de mêmes livres, * de seuls hommes*

En plus, *de* est dans les deux cas nécessaire à la bonne formation du groupe, vu les contrastes en (133) et en (134) :

(133) *Il n'a pas lu de livre.*

* *Il n'a pas lu livre.*

- (134) *Il ne s'est pas souvenu du livre.*
* *Il ne s'est pas souvenu le livre.*

Enfin, *de* quantificateur contraint l'interprétation de l'article qui suit, puisque l'article défini dans les suites *du, de la, des* est générique ; de manière analogue *de* préposition influe sur l'interprétation du nom complément, puisqu'il en active certaines propriétés, ce qui s'observe dans le contraste entre *une tasse de café, un sac de café, un magasin de café*.

Le tableau qui se dégage de ces similitudes et contrastes est que *de* quantificateur partage avec *de* préposition les propriétés qui concernent la structure interne du groupe, alors que les deux s'opposent quant aux propriétés externes (voir chapitre I. § 3.) qui concernent les conditions d'insertion du groupe dans une structure plus complexe. Il semble donc qu'il n'y a pas de solution de continuité entre l'emploi comme préposition et l'emploi comme quantificateur de *de*, mais que ce dernier emploi ne met en oeuvre qu'un sous-ensemble cohérent des propriétés des prépositions.

Cette conclusion peut être appuyée par trois arguments distincts. Le premier est d'ordre historique : les emplois de *de* comme quantificateur, et singulièrement l'emploi comme article partitif, est issu d'un emploi particulier de la préposition (voir l'article d'Engelbert dans *LF* 1996). Le second concerne les cas où une seule occurrence de l'élément *de* cumule les deux rôles, cas connu des grammairiens sous le nom d'haplogie :

- (135) *Il parle d'amis.*

Le troisième se fonde sur l'observation qu'il existe des cas intermédiaires entre la quantification et la complémentation ; Lagae (2001) cite par exemple les cas des quantifications par contenant et par mesure :

- (136) *Il a acheté cinq boîtes de lait.*
Il a acheté trois kilos de tomates.

3.2. *De* comme introducteur de l'infinitif

Devant un infinitif, *de* peut également remplir deux rôles ; il peut être soit pleinement préposition, soit servir d'introducteur de l'infinitif, mais sans conférer au groupe le statut d'un groupe prépositionnel. La grammaire parle dans ce contexte de *de* complémenteur. L'opposition entre les deux types peut facilement être mise en évidence par la confrontation de (137), comportant *de* préposition, et de (138) illustrant *de* complémenteur :

- (137) *Il se repent d'avoir vendu sa maison dans le Lot.*
Il s'en repent, d'avoir vendu sa maison dans le Lot.
Il se repent de la vente précipitée de sa maison dans le Lot.
Il se repent de ce que son frère ait vendu cette maison.

- (138) *Il tente de vendre sa maison dans le Lot.*

Dans (138), la pronominalisation du groupe introduit par *de* ne fait pas apparaître *en* complément, mais *le*. L'infinitif n'y alterne pas avec un groupe nominal et son remplacement par un tel groupe implique au contraire que *de* soit éliminé. On conclura donc que *de* n'est pas la préposition en (138), mais remplit un autre rôle. Celui-ci ne peut pas être confondu avec *de* quantificateur, dans la mesure où il ne transfère pas la forme verbale qu'est l'infinitif en un nom, et ce malgré la pronominalisation ; on remarquera en effet que l'infinitif introduit par *de* en (138) ne peut être accompagné des adjoints typiques du nom, comme l'adjectif ou la relative, alors qu'un vrai nom obtenu par transfert à partir d'un infinitif permet de telles adjonctions :

- (139) *les rires bruyants qui fusaient*

Le complémenteur *de* n'apparaît pas devant tous les infinitifs compléments ; l'infinitif est non introduit dans le cas de verbes comme *vouloir* et des verbes de direction, tel *aller* ; le complémenteur semble également absent si le verbe régit la préposition *de*, comme dans le cas de *se repentir* en (137), ou la préposition *à*, encore que l'alternance *obliger à / être obligé de* suggère fortement qu'un complémenteur sous-jacent doit être postulé dans de tels cas. Il apparaît par contre obligatoirement quand un infinitif apparaît à droite d'une construction impersonnelle et il alterne avec l'infinitif direct dans de nombreux contextes où l'infinitif remplit la fonction de sujet :

- (140) *Il est important de rouler prudemment sur cette route sinueuse.*
(141) *De changer de poste ne lui aurait pas déplu.*
Cela ne lui aurait pas déplu, de changer de poste.
(142) *Changer de poste ne lui aurait pas déplu.*

Les grammairiens s'accordent pour dire que la présence de *de* est significative dans ce dernier contexte. Commentant la paire

- (143) *Vivre a si peu d'importance.* (Dekobra)
(144) *De vivre seul le formait à la patience.* (H. Béraud).

Damourette et Pichon (1911-1940 : § 1053) écrivent :

« L'étude des exemples montre que l'infinitif, quand il est précédé de *de* exprime (...) un fait concret et particulier, envisagé dans la conjoncture qu'indique la phrase. Au contraire (...) l'infinitif employé sans *de* exprime la substance spécifique du phénomène dans toute sa généralité d'une façon abstraite. »

Togebly (1982 : § 1196) partage cette opinion et attire l'attention sur le fait que « *De* + infinitif marque qu'il s'agit d'une action concrète, qui a déjà eu lieu, qui a un sujet précis. » et il cite l'exemple suivant de Malraux :

- (145) *Mais d'accepter même de perdre ma mort m'a fait choisir ma vie.*

Mir-Samii dans *Fdl* (1997) insiste lui aussi sur le fait qu'il existe une opposition de sens entre l'infinitif non introduit et l'infinitif introduit par *de*, complémentateur ou préposition ; le recours à *de* indique, pour cet auteur, que la validation du procès n'est pas entièrement dépendante du verbe recteur.

De complémentateur n'est donc pas uniquement un outil syntaxique, il est également porteur d'informations sémantiques ; la particularisation qu'il rend peut d'ailleurs être rapprochée de certains emplois de la préposition *de* ou du quantificateur (voir § 3.1.), puisque dans tous ces cas, l'élément introduit par *de* n'est pas envisagé dans toute sa généralité et qu'une forme d'actualisation est obtenue grâce au recours à *de*.

3.3. De et la prédication

Cette valeur particularisante et actualisante de l'élément *de* se retrouve dans une construction infinitive spécifique, l'infinitif de narration :

(146) *La porte se referma sur Julie et Gaston de s'exclamer.*

La structure de la sous-phrasé *Gaston de s'exclamer* comporte deux constituants *Gaston* et *de s'exclamer* dont le premier est le support du prédicat verbal *s'exclamer*. Comme le souligne la présence d'un ligateur, le coordonnant *et*, cet ensemble s'appuie sur la sous-phrasé qui précède et avec laquelle il partage l'ancrage temporel et modal. *De* y joue un double rôle : d'une part, il remplit le rôle de complémentateur et les commentaires faits plus haut s'y appliquent ; d'autre part, il lie le membre verbal non fini, l'infinitif, à son contexte gauche, à la forme verbale finie qui lui fournira les paramètres temporels nécessaires à son interprétation.

Un usage analogue s'observe dans le domaine nominal, plus précisément dans certaines structures de la forme 'Groupe nominal *de* Adjectif / participe' :

(147) *Il y a trois textes d'achevés.
Y a-t-il déjà des examens de corrigés ?
Hier, il y avait plusieurs élèves d'absents.*

Lagae (1998) montre que l'analyse syntaxique appropriée de cette structure implique la reconnaissance d'une sous-phrasé a-verbale à l'intérieur du groupe nominal ; cette analyse peut être représentée à l'aide du schéma suivant :

(148) [*Il y a* [*trois textes*] [*d'achevés*]]

Dans cette structure *de* joue un rôle fort proche de celui qu'il remplit dans la construction avec infinitif de narration. En premier lieu, *de* actualise l'adjectif, ce qui le rend apte à évoquer un ensemble donné de cas, ici de

choses achevées ou corrigées et de personnes absentes. Cette actualisation minimale permet au groupe *de* + adjectif / participe de fonctionner comme thème de la sous-phrasé. En second lieu, *de* permet, grâce au fait qu'il confère le statut de thème au groupe, de rattacher la sous-phrasé à la prédication principale, cette fois-ci non pas au niveau des propriétés temporelles, mais du sémantisme même. Dans (147), *il y a* est existentiel, il introduit un univers temporaire ; *de* + adjectif / participe caractérise ce monde et c'est dans ce monde enrichi que le référent du groupe nominal est introduit.

Les propriétés que possède *de* dans les emplois commentés aux paragraphes 3.2. et 3.3. sont à la fois plus proches et plus éloignées des emplois comme préposition du même élément *de* que ne l'est l'emploi comme quantificateur : plus éloignées sur le plan sémantique et plus proches sur le plan syntaxique, dans la mesure où la composante relationnelle est partiellement conservée. Les trois emplois montrent toutefois, chacun à sa façon, comment *de* a acquis des usages qui l'ont fait sortir de la classe des prépositions pour fonctionner dans des cadres radicalement différents.

4. Justifications bibliographiques et suggestions de lecture

Pour les locutions prépositives, les références centrales sont Gross (1986), qui offre un inventaire très fourni des locutions et discute leurs propriétés formelles, Gross (1996 : chap. VII), qui les situe dans le cadre général du figement et de la formation de locutions. On verra aussi les diverses études de Borillo sur les locutions temporelles et spatiales (e. a. 1997 ; 2001) et l'analyse d'Adler (2001). Borillo et Marque-Pucheu (2001) examinent en outre la relation entre la sémantique du nom et celle des locutions, problématique qui se rapproche de celle des emplois multiples des prépositions, évoquée dans le chapitre II.3. Diverses locutions ou groupes de locutions ont en plus fait l'objet d'études de détail ; on verra entre autres les articles de Porhiel et de Martin & Dominicyn dans *TL* 42-44 (2001-2002).

D'un point de vue terminologique, nous avons opté pour le terme de locution prépositive, afin d'opposer les cas analysés dans ce chapitre aux locutions prépositionnelles ou locutions qui contiennent une préposition, mais qui ne fonctionnent pas comme préposition, telles que *au contraire* ou *être en colère*.

Les prépositions nouvelles à base nominale ont été moins étudiées ; le traitement dans le paragraphe 2 s'inspire surtout de Noailly (1982) et de Dannon-Boileau & Morel (1997) ; ce même recueil contient une étude sur *rue*,

qui semble pouvoir être qualifiée de préposition potentielle (Barbérís 1997); Rosier (*TL* 44, 2002) complète les informations sur *genre*.

La littérature sur *de* est particulièrement vaste; pour une vue d'ensemble, on pourra se rapporter à Englebert (1992, 1993), ainsi que la contribution de cet auteur à *LF* 1996. On verra aussi les travaux de Kupferman dont *LF* 1996 et *TL* 2001. Pour la quantification, les références sont très nombreuses; le travail de Milner (1978) a été très influent. Pour *de* complémentateur, la référence de base est Huot (1981); pour la construction *de* + adjectif, Lagae (1998). Les remarques sur l'infinitif de narration se basent sur Melis (2000b). Au cas de la préposition *de*, on pourra ajouter celui de *comme*, unité polyvalente par excellence. On verra à ce propos l'article de Pierrard dans *TL* (42-43, 2001).

CONCLUSION

Le parcours proposé dans cette introduction a permis, espérons-le, un premier balayage des problèmes que soulève l'étude des prépositions. Le chapitre syntaxique avait pour objectif de montrer que la définition classique convient, d'une part, pour rendre compte des données habituellement prises en considération et qu'elle est, d'autre part, insuffisante pour fournir une base adéquate en vue du traitement d'observations plus précises et de cas moins centraux. Il en ressort que le mode de définition de la catégorie préposition doit être plus flexible et que les diverses composantes de la définition standard peuvent se dissocier donnant lieu à des figures non classiques, comme les interpositions et les marqueurs de cas.

Le thème de la flexibilité qui caractérise les prépositions, est, d'une autre manière, au centre du chapitre sémantique: le sens manifesté par une préposition n'est en effet pas donné une fois pour toutes, mais il s'élabore dans chaque emploi concret à partir des instructions et représentations que la préposition véhicule en elle-même et des indications que fournissent les unités linguistiques environnantes, singulièrement le site, que la préposition configure en fonction de l'expression d'une relation spécifique, et la cible qu'elle relate au site, ainsi que des informations que fournit le contexte d'emploi, source d'inférences qui mènent à un ajustement sémantique et pragmatique. En plus, il convient de tenir compte de la tension entre spécificité langagière et généralité cognitive qui fait que chaque préposition est caractérisée à partir de sa distribution comme une unité signifiante en langue et qu'elle sert en même temps de mode d'expression privilégié pour certains concepts, reflète cognitifs de notre expérience, de l'espace, du temps ou d'autres relations. La préposition apparaît ainsi comme une unité ouverte à l'apport d'autres sources du sens.

Dans le troisième chapitre, il s'est enfin avéré que la flexibilité et l'ouverture, qui caractérisent chaque préposition en elle-même, sont également des propriétés de la classe des prépositions. Celle-ci s'enrichit d'une part continuellement par la formation de locutions et par le transfert d'unités verbales ou nominales; elle se caractérise d'autre part par le fait que certains de ses membres acquièrent d'autres usages et sortent dès lors, au moins dans ces

emplois, de la classe, sans pour autant que les liens entre l'emploi prépositionnel et l'emploi comme article ou comme complémenteur soient coupés.

Le balisage du terrain auquel il a été procédé devrait permettre d'une part d'aborder la recherche sur les prépositions dans la mesure où il prépare au contact avec les études linguistiques et devrait, d'autre part fournir la base indispensable pour étendre la problématique à d'autres domaines, non abordés dans cette introduction.

Dans ce contexte, il convient de signaler en premier lieu que les divers points traités font l'objet de débats théoriques. Si la syntaxe des prépositions comme catégorie n'occupe pas de position centrale dans le débat syntaxique, le statut de la préposition *de* est l'objet de controverses importantes, surtout en grammaire générative. Elles portent tant sur les emplois prépositionnels que sur les emplois non prépositionnels : la question centrale est de déterminer si *de* est le signe d'opérations syntaxiques portant sur des structures dont cet élément est initialement absent ou une unité de base. Pour les questions de sémantique et d'interprétation, les travaux sur les prépositions occupent une position cruciale dans les discussions sur la façon dont il convient de traiter la polysémie, sur la grammaticalisation et sur la nature du sens : relève-t-il de la cognition ou y a-t-il un niveau proprement linguistique où se définit le sens et qui est, ultérieurement, relaté aux données cognitives ? En plus, les prépositions constituent un domaine important pour traiter des transitions entre emplois, du rôle des figures et du postulat selon lequel les emplois concrets, en l'occurrence spatiaux, occupent une position privilégiée comme base de dérivation pour les autres usages.

L'étude des prépositions permet également de revoir certaines questions plus générales dans le domaine français et en linguistique générale. En guise d'illustration, on peut en évoquer quatre. La première concerne les rapports entre syntaxe et sémantique et, plus précisément, l'hypothèse d'une isomorphie entre les rapports syntaxiques et sémantiques. Or, dans le cas des prépositions introduisant un complément essentiel du verbe, il est apparu que la préposition est, d'un point de vue sémantique, étroitement attachée au verbe, alors qu'elle forme avec son complément une unité syntaxique plus forte qu'elle ne le fait avec le verbe recteur. La seconde concerne la notion de système en sémantique ; la question est de savoir si la description du sens doit tenir compte des rapports qui s'instaurent entre les membres d'un même ensemble. Pour les tenants du structuralisme, sous quelque forme que ce soit, la réponse est indubitablement affirmative et l'observation que les prépositions vont par paire (*à/de* ; *sur/sous* ; *devant/derrière* ; *avant/après*) en apporte une confirmation déterminante. Les critiques universalistes ou cognitivistes du structuralisme considèrent chaque préposition en elle-même et en soulignent l'autonomie. Or, un examen attentif de la distribution

montre que des effets de système s'observent, mais qu'il n'existe pas de paires constantes ; ainsi *à* entre parfois en opposition et parfois en variation avec *de*. L'examen invite donc à reprendre le débat et à définir une position plus nuancée et plus réaliste.

Enfin, l'étude des prépositions françaises s'ouvre nécessairement sur l'étude des prépositions en général. Deux thèmes suscitent l'intérêt particulier de la recherche. Le premier est celui de la spécificité et de l'universalité du sens, le second celui de l'universalité des catégories ou classes linguistiques. L'observation initiale pour le premier thème est qu'il existe entre langues des couples de prépositions, qui semblent homologues ; le problème est que ces couples sont imparfaits, comme il a été signalé plus haut à propos de *sur*. Une description adéquate ne pourra donc être ni universaliste, ni spécifique, mais elle devra trouver un équilibre entre ces deux exigences contraires. Quant à savoir si toutes les langues disposent de prépositions et quelles seraient, dans ce cas, les caractéristiques communes, la réponse est négative : toutes les langues disposent de moyens pour dire les relations qu'expriment les prépositions du français, mais éventuellement par d'autres moyens. La question doit toutefois être reformulée, comme le montrent le débat qui ouvre *FdL* (1997) ou les travaux de Creissels (1995) et de Lemaréchal (1989) sur les parties du discours : sous quelles conditions peut-on reconnaître dans une langue donnée une catégorie ou classe d'instruments de relation analogue à celle des prépositions ? et, plus en général, dans quelles configurations une langue recourt-elle aux membres d'une telle classe ?

GLOSSAIRE

Cas : Terme utilisé pour désigner la forme particulière que prend un groupe nominal en relation avec une fonction. Le terme renvoie d'abord aux variations formelles des noms dans les langues à flexion, comme le latin ou l'allemand, et, par extension, à la forme des groupes nominaux dans certaines fonctions ; on parle en ce sens de cas datif pour *lui, leur* et les groupes du type *à* + groupe nominal qui commutent avec ces pronoms clitiques.

Cible : Terme utilisé pour décrire l'aspect relationnel du sens des prépositions. La cible est l'élément extérieur au groupe prépositionnel que la préposition met en relation avec son complément ; ce dernier est le site. La cible peut coïncider avec la tête externe, comme dans *le livre de ma sœur*, mais les deux peuvent être distincts, comme dans *Pierre est dans la maison* ; dans ce dernier cas *Pierre* est la cible, mais le verbe est la tête externe.

Complément : Terme que la linguistique utilise dans plusieurs interprétations et qui renvoie, dans cet ouvrage, à tout élément prévisible qui fait partie d'un groupe et qui n'est ni tête, ni spécificateur de degré. La propriété de prévisibilité permet d'opposer le complément et l'adjectif, élément intégré à un groupe, mais qui est libre, non contraint, alors que l'apparition du complément peut être prévue à partir des propriétés de la tête. Une préposition permet ainsi de prévoir l'apparition de son complément : elle en détermine le type, le nombre, les conditions d'absence, etc. (voir chapitre I.).

Complémenteur : Terme de la grammaire générative qui renvoie à l'introduit d'une structure subordonnée. On distingue des complémenteurs qui admettent une subordonnée à forme verbale finie – la conjonction *que* ou les pronoms relatifs et interrogatifs – et des complémenteurs qui introduisent une structure à verbe non fini, tel *de* suivi d'un infinitif.

Distribution : Terme qui renvoie à l'ensemble des environnements dans lequel une unité linguistique peut apparaître. Deux éléments qui ont la même distribution appartiennent à la même classe. La description de la

distribution est une étape indispensable pour la caractérisation d'une unité, tant du point de vue syntaxique que du point de vue sémantique.

Interposition : Terme créé pour désigner un mode de construction spécifique d'une préposition. Celle-ci est employée comme interposition quand elle est la tête d'un groupe formé de deux compléments qui figurent à gauche et à droite de la préposition, comme dans *face à face*.

Grammaticalisation : Terme qui renvoie à un ensemble de processus évolutifs se produisant sur les plans phonétique et morpho-phonologique, syntaxique, sémantique et pragmatique. Ces processus réduisent l'autonomie d'une unité en la faisant passer d'une entité lexicale de plein droit à un outil grammatical. La terminaison du futur simple *-ai* dans *je chanterai* est ainsi formée à la suite d'un processus de grammaticalisation à partir de la forme latine *habeo* (j'ai) combinée à l'infinitif *cantare*.

Groupe : Terme qui désigne l'unité syntaxique construite autour d'une tête. Un groupe est un ensemble d'unités – des unités lexicales ou des unités complexes qui sont des groupes dépendants – qui forment un ensemble cohérent parce que toutes les composantes sont liées par la tête du groupe.

Localiste (thèse) : Terme qui renvoie à une hypothèse sur la structure des sens des prépositions (en particulier sur la structure des réseaux) selon laquelle le centre de gravité, tant dans les usages actuels que d'un point de vue historique, est constitué par l'emploi locatif de la préposition.

Paradigmatique (relation/rapport) : Terme qui dénomme un type de relation de substitution entre deux unités A et B. Celles-ci entretiennent un rapport paradigmatique si l'on peut substituer l'unité A à l'unité B dans un environnement donné ; ainsi le pronom *il* est en relation paradigmatique avec *le voisin* ou avec *Jean* dans l'environnement – *dort*. Ces trois unités entrent dans le même paradigme.

Réseau : Terme qui désigne un mode d'organisation des sens d'unités polyvalentes. Les sens observables d'une unité s'organisent en réseau si tous les sens sont connectés par des relations de figure (métaphore, métonymie, généralisation, spécialisation, ...). Sous sa forme la plus générale un réseau est une ressemblance de famille dans laquelle chaque sens est lié à au moins un des autres sens, mais sans qu'il y ait des éléments de sens communs à tous les sens particuliers. Si le réseau possède un sens qui sert de point de départ direct ou indirect à l'ensemble des relations, le réseau possède un centre de gravité.

Site : Voir **Cible**.

Spécificateur de degré : Terme de la grammaire générative qui renvoie à une composante particulière d'un groupe syntaxique. Les termes qui se trouvent à gauche de la tête d'un groupe syntaxique et qui la caracté-

sent du point de vue du degré – sur le plan quantitatif ou qualitatif – sont appelés des spécificateurs de degré. *Très* dans *très grand* ou *petit* dans *petit oiseau* sont des spécificateurs de degré de l'adjectif ou du nom.

Syntagmatique (rapport/relation) : Terme qui dénomme un type de relation de coexistence entre deux unités A et B. Celles-ci entretiennent un rapport syntagmatique s'il existe entre elles une relation dans la succession des unités en discours. On observe, par exemple, une relation syntagmatique entre *simple* et *raisonnement* dans *un simple raisonnement* et celle-ci est différente de la relation entre ces mêmes unités dans *un raisonnement simple*.

Tête : Terme qui concerne la structure d'un groupe syntaxique et qui renvoie à l'unité lexicale qui sert de noyau au groupe et qui en assure dès lors la cohérence formelle et sémantique. La tête d'un groupe détermine en principe la nature des unités qui peuvent apparaître dans le groupe, le mode de construction de ces unités et les propriétés sémantiques auxquelles elles doivent répondre. En outre, la tête donne au groupe dans son ensemble sa catégorie (ainsi un groupe dont la tête est un adjectif sera un groupe adjectif) et l'intégration du groupe dans une structure plus vaste se fait par rééférence aux propriétés de la tête qui est sélectionnée et construite par la tête du groupe supérieur dans lequel elle s'intègre ; cette tête du groupe supérieur est la tête externe. Dans un cas comme *le livre fort lourd*, *lourd* est la tête du groupe adjectif *fort lourd* et ce groupe est intégré dans le groupe nominal, parce que *lourd* est sélectionné et construit par *livre* qui est donc la tête externe. Dans certains cas, ces divers niveaux et les propriétés qui s'y rapportent ne convergent pas et il n'est pas possible de déterminer une tête unique pour un groupe donné. Ceci s'observe dans certains usages des prépositions, discutés dans le chapitre I.

INDEX DES PRÉPOSITIONS ET LOCUTIONS PRÉPOSITIVES

A

- à* 14-15, 17, 20, 22-23, 25, 28-33, 35-36, 40, 42, 44, 46, 56-58, 65-66, 68-69, 73, 78, 80, 83, 85-88, 90, 94-97, 99-100, 102-103, 105, 107-108, 111, 113, 118-119, 122-123, 134-135
à base de 112
à bord de 110
à cause de 113-114, 118
à condition de 112, 118
à côté de 60, 107, 110, 113
afin de 110, 118
à hauteur de 111
à la base de 111
à la disposition de 112, 114
à l'âge de 119
à la hauteur de 111
à l'aide de 111
à l'arrière de 115
à la seule fin de 110
à la suite de 113
à l'égard de 118
à l'instant de 110-111
à l'instar de 112
à l'insu de 112
à l'intention de 114
à l'inverse de 111-112
à l'occasion de 107, 111, 114
à l'opposé de 110
à même 108
antérieurement à 108, 114, 119
à partir de 107, 119
à ... près 23-24
après 14, 16-17, 19-20, 22-23, 26, 30, 35, 37-38, 42, 73, 94, 105, 119-120, 134
à raison de ... (par ...) 108, 112
à seule fin de 110
atout 106
attendu 106
au bord de 107, 109-110, 112-113
au côté de 110-111
au cours de 110
au-dedans de 115
au dehors de 115
au dessous de 111
au(-)dessus de 56, 60, 107, 115, 118
au détriment de 111
au devant de 115
au fin fond de 110, 112
au fond de 112
au lieu de 109, 118
au long de 115
au moment de 111, 113
au niveau 125
au niveau de 124
au pied de 110-111, 113
au plus ... de 108
au sommet de 113
au travers de 110
aux bons soins de 110
aux côtés de 110
aux environs de 110
avant 10-11, 16-18, 20, 26, 37-38, 73, 94, 105, 115, 120, 134
avec 17, 21, 23, 29, 42, 46, 70, 76-77, 85, 94, 101, 103, 105, 111, 113
avec l'aide de 111

C

cbez 17, 61, 68, 73, 100, 105, 120
ci-inclus 23
comme 43
concernant 106
contre 10-11, 19-20, 25, 29, 30, 46, 67-68, 77-78, 81-82, 101, 103, 105
côté 123-124

D

dans 10-11, 20-21, 26-27, 30, 35-37, 46, 54, 57, 59, 61-64, 66-68, 71-73, 79, 83, 100, 103, 105, 108, 115-116, 121, 125
dans l'axe de 107
dans le but de 108, 114-115
dans l'intention de 115
d'après 108, 119-121
d'après 16
d'avec 121-122
de 10, 12, 15-18, 20-21, 24-28, 31, 35, 37, 43-44, 46, 55, 57, 69, 83, 85-90, 99-100, 103, 105-106, 108, 118-120, 122, 125-132, 134-135
delà 106
de crainte de 108, 111
dedans 106, 115-117, 120
de dedans 115
de dessus 115, 117
delà 106
d'entre 121-122
de par 121
de peur de 118
depuis 14-15, 17, 72, 94, 105
derrière 16, 19, 54, 69, 105, 115, 120, 134
dès 14, 17, 20, 35, 37-38, 73, 105, 120
dessous 21, 106, 115, 120
dessus 21, 106, 115-117, 120
devant 16, 19, 60, 69, 73, 105, 107, 115, 120, 134
devers 106
du côté de 108, 111
durant 23, 106
du temps de 108

E

en 10, 15, 17, 20, 28-29, 36, 39, 56-57, 61, 68, 83, 85, 100, 103, 105, 108, 110, 132
en arrière de 115
en avant de 115
en cas de 37
en ce qui concerne 107, 113, 123
en contre-bas de 118
en cours de 110
en dedans de 115
en dehors de 115
en dépit de 108, 111-112
en dessous de 111, 115
en face 118
en face de 107
en faveur de 19
en guise de 108, 112
en raison de 108, 112
entre 80, 105
envers 20, 29, 105, 108
excepté 18-19, 23, 106

F

face à 107
façon 124
façon de 119
fors 106

G

genre 124, 132

H

histoire de 107, 114
bormis 106
bors 21, 105, 115

I

il y a 106

J

jusqu'à 34-35, 38, 42, 121-123
jusque 38, 105, 120-121

L

le long de 107-108, 115

lez 106

loin de 43, 81, 119
lors de 108

M

malgré 17, 83
moyennant 106

N

niveau 123, 125
nonobstant 106

O

o, od 106

P

par 14-18, 20, 31, 32, 55, 69, 80-81, 88, 105, 108, 113, 120, 122
parallèlement à 119
par crainte de 111
par-dessous 115
par-dessus 115, 117
par(-)devant 121-122
par égard pour 108
parmi 105
par rapport à 108
pas loin de 81
passé 106
pendant 14-15, 17, 26-28, 46, 70-72, 94, 105
plein 106
point de vue 123
pour 13-18, 22, 25, 28-29, 31, 46, 74-75, 80, 83, 103, 105, 107, 113-114, 123
pour ce qui concerne 107
pour ce qui est de 107
près 106, 119
près de 35, 43, 59, 73, 80-81, 114, 119
proche de 107

Q

quant à 106, 123
question 106, 123-124
question de 119
quitte à 14, 106

R

rue 132

S

sans 17, 29, 42, 94, 105
sauf 18-19, 33-34, 41, 106
sauf à 14
selon 14, 18-19, 26-28, 83, 105, 108
sous 21, 30, 59, 66-67, 105, 108, 115, 134
sous couleur de 108
sous le choc de 113
sous le prétexte de 111
sous prétexte de 108, 111
style 106, 123-124
suivant 14, 18, 106
supposé 106
sur 10-11, 17, 20-22, 24, 26-30, 34, 40, 42, 46-54, 57, 59-64, 67-68, 71-73, 77-85, 91-95, 97-98, 100-103, 105, 108, 115-116, 125, 134
sur la base de 112
sur ordre de 108

T

tendance 124
touchant 106

V

vers 20, 30, 55, 69, 73, 105, 120
version 124
vis-à-vis de 108
voici 106
voilà 106
vu 106

BIBLIOGRAPHIE

- ADLER S. (2001). « Les locutions prépositives : questions de méthodologie et de définition », *TL* 42-43, pp. 157-170.
- BARBÉRIS J.-M. (1997). « 'Rue X' : La grammémisation à l'oeuvre dans la parole », *FdL* 9, pp. 165-174.
- BARTNING I. (1993). « La préposition *de* et les interprétations possibles des syntagmes nominaux complexes. Essai d'approche cognitive », *Lexique* 11, pp. 163-192.
- BERTHONNEAU A.-M. (1993). « *Avant / après*. De l'espace au temps », *Lexique* 11, pp. 41-110.
- BERTHONNEAU A.-M. (1998). « Espace et temps : quelle place pour la métaphore ? » *Verbum* 20, pp. 383-394.
- BERTHONNEAU A.-M. (1999). « A propos de *dedans* et de ses relations avec *dans* », *RSP* 6, pp. 13-42.
- BLINKENBERG A. (1960). *Le problème de la transitivité en français moderne : essai syntactico-sémantique*, Copenhague, Munksgaard.
- BOONS J.-P., A. GUILLET & C. LECLÈRE (1976). *La structure des phrases simples en français : constructions intransitives*, Genève, Droz.
- BORILLO A. (1997) « Aide à l'identification des prépositions composées de temps et de lieu. », *FdL* 9, pp. 175-184.
- BORILLO A. (1998). *L'espace et son expression en français*, Paris, Ophrys.
- BORILLO A. (2001). « Il y a prépositions et prépositions », *TL* 42-43, pp. 141-156.
- BRØDAL V. (1950). *Théorie des prépositions : introduction à une sémantique rationnelle*, Copenhague, Munksgaard.
- BRUNOT F. (1922). *La pensée et la langue*, Paris, Masson.
- CADIOT P. (1991). *De la grammaire à la cognition : la préposition pour*, Paris, CNRS.
- CADIOT P. (1997). *Les prépositions abstraites du français*, Paris, A. Colin.
- CADIOT P. & Y.-M. VISETTI (2001). *Pour une théorie des formes sémantiques. Motifs, profils, thèmes*, Paris, PUF.
- CERVONI J. (1991). *La préposition : étude sémantique et pragmatique*, Louvain-la Neuve & Paris, Duculot.
- CHOI-JONIN I. (1995), « La préposition 'avec' : opérateur de (dé)composition », *Scolia* 5, pp. 109-129.
- COMBETTES B. (1998). *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys.

- CREISSELS D. (1995). *Eléments de syntaxe générale*, Paris, PUF.
- DAMOURETTE J. & E. PICHON (1911-1940). *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, d'Arthey, 7 vols.
- DANON-BOILEAU L. & M.-A. MOREL (1997). « Question, point de vue, genre, style ... : les noms prépositionnels en français contemporain », *FdL* 9, pp. 193-200.
- DE BOER C. (1926). *Essai sur la syntaxe moderne de la préposition en français et en italien*, Paris, H. Champion.
- DE MULDER W. & A. VANDERHEYDEN (2001). « L'histoire de *contre* et la sémantique prototypique », *LF* 130, pp. 108-125.
- DENDALE P. & W. DE MULDER (1997). « Les traits et les emplois de la préposition spatiale *sur* », *FdL* 9, pp. 211-220.
- DENDALE P. & W. DE MULDER (1998a). « *Contre* et *sur* : du spatial au métaphorique ou inversement ? », *Verbum* 20, pp. 395-404.
- DENDALE P. & W. DE MULDER (1998b). « *Sur sur* » *Atti del XXI^o congresso internazionale di linguistica en filologia romanza*, Tübingen, Niemeyer, III, pp. 213-230.
- DENIS D. & A. SANCIER-CHATEAU (1994). *Grammaire du français*, Paris, Le livre de Poche.
- DUBOIS J. et al. (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- ENGLEBERT A. (1992). *Le « petit mot » de*, Genève, Droz.
- ENGLEBERT A. (1993). « Le statut grammatical de *de* », *Journal of French Language Studies* 3 : 2, pp. 127-144.
- GOUGENHEIM G. (1939). *Système grammatical de la langue française*, Paris, d'Arthey.
- GOUGENHEIM G. (1959). « Y a-t-il des prépositions vides en français ? », *Le français moderne* 27, pp. 1-25.
- GREVISSE M. & A. GOOSSE (1993¹³). *Le bon usage, grammaire française*, Paris & Louvain-la-Neuve, Duculot.
- GROSS G. (1996). *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, Paris, Ophrys.
- GROSS M. (1986). *Grammaire transformationnelle du français. 3 : syntaxe de l'adverbe*, Paris, Asstril.
- GUILLAUME G. (1919). *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris, Nizet (réimpression 1975).
- GUILLET A. & LECLÈRE C. (1992). *La structure des phrases simples en français. 2 : constructions locatives transitives*, Genève, Droz.
- HERSLUND M. (1988). *Le datif en français*. Louvain, Peeters.
- HUOT H. (1981). *Constructions infinitives du français : le subordonnant DE*, Genève, Droz.
- JAEGGI A. (1956) *Le rôle de la préposition et de la locution prépositive dans les rapports abstraits en français moderne*, Berne, Francke.
- KAYNE R. (1977). *Syntaxe du français : le cycle transformationnel*, Paris, le Seuil.

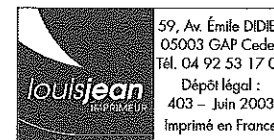
- KUPFFERMAN L. (2001) « Les déplacements des syntagmes en *de* : un regard du troisième type », *TL* 42-43, pp. 33-42.
- LAGAE V. (1998). *Les constructions en DE + adjectif : typologie et analyse*, Louvain, Presses Universitaires.
- LAGAE V. (2001). « Le pronom *en* : des compléments adnominaux aux syntagmes quantificateurs », *TL* 42-43, pp. 43-57.
- LE GOFFIC P. (1993). *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- LEEMAN D. (1997). « Définir une préposition : hypothèses et perplexités », *RSP* 2, pp. 183-199.
- LEEMAN D. (1998). *Les circonstants en question*, Paris, Kimé.
- LEEMAN D. (1999). « *Dans un juron, il sauta sur ses pistolets*. Aspects de la polysémie de la préposition *dans* », *RSP* 6, pp. 71-88.
- LEMARECHAL A. (1989). *Les parties du discours. Syntaxe et sémantique*, Paris, PUF.
- MARQUE-PUCHEU C. (2001). « Les locutions prépositives : du spatial au non-spatial », *LF* 129, 35-53.
- MELIS L. (2000a). « La préposition en interposition » *Actes du XXII^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes* (A. Englebert et al. éds), Tübingen, Niemeyer, VI, pp. 353-359.
- MELIS L. (2000b). « L'infinitif de narration comme prédication seconde », *Langue française* 127, pp. 36-48.
- MELIS L. (2001). « La préposition est-elle toujours la tête d'un groupe prépositionnel » *TL* 42-43, pp. 11-22.
- MELIS L. & P. SWIGGERS (1993). « Chronique de linguistique générale et française (V) : les prépositions », *TL* 26, pp. 165-188.
- MILNER J.-Cl. (1977). « À propos des génitifs adnominaux en français », *Actes du colloque franco-allemand de linguistique théorique* (C. Rohrer & N. Ruwet, éds), Tübingen, Niemeyer, pp. 67-107.
- MILNER J.-Cl. (1978) *De la syntaxe à l'interprétation*, Paris, le Seuil.
- NOAILLY M. (1982). « *Côté, question* et quelques autres », *Linguisticae Investigationes* 6 : 2, pp. 333-343.
- NOAILLY M. (1990). *Le substantif épithète*, Paris, PUF.
- PAILLARD M. (2002). « Prépositions et rection verbale », *TL* 44, pp. 51-68.
- POTTIER B. (1962). *Systématique des éléments de relation*, Paris, Klincksieck.
- RIEGEL M. et al. (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- RUWET N. (1982). « À propos des prépositions de lieu en français », *Grammaire des insultes et autres études*, Paris, le Seuil, pp. 317-340.
- SPANG-HANSEN E. (1963). *Les prépositions incolores du français*, Copenhague, Gads.
- TOGEBY K. (1982). *Grammaire française*, Copenhague, Munksgaard, 5 vols..
- TREMBLAY M. (1999). « Du statut des prépositions dans la grammaire », *Revue québécoise de linguistique* 27, pp. 167-183.
- VANDELOISE Cl. (1986). *L'espace en français*, Paris, le Seuil.

- VANDELOISE Cl. (1988). « Les usages spatiaux statiques de la préposition *à* », *Cahiers de lexicologie* 52 : 3, pp. 119-148.
- VANDELOISE Cl. (1993). « Les analyses de la préposition *dans* : faits linguistiques et effets méthodologiques », *Lexique* 11, pp. 15-40.
- VENDRYES J. (1925). *Le langage : introduction linguistique à l'histoire*, Paris, la Renaissance du livre.
- WILMET M. (1998²). *Grammaire critique du français*, Paris & Louvain-la-Neuve, Duculot & Hachette.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
I. La préposition et le groupe prépositionnel : questions de syntaxe	9
1. Définition classique et propriétés typiques de la préposition	9
2. La préposition et son complément	12
2.1. Le complément de la préposition est-il nominal ?	13
2.2. La valence des prépositions	17
2.3. Le complément de la préposition est-il nécessaire ?	19
2.4. L'unicité du complément.	22
2.5. La cohésion du groupe	24
2.6. La préposition comme tête du groupe prépositionnel	26
3. Le groupe prépositionnel intégré	26
3.1. Les trois modes de sélection de la préposition	27
3.2. La sélection des prépositions a-sélectives	33
3.3. La préposition a-t-elle toujours une tête externe ?	34
3.4. La préposition est-elle indispensable à l'intégration de son complément ?	35
3.5. La préposition et la catégorisation	38
3.6. Éléments de conclusion	41
4. La préposition comme classe de mots.	41
5. Justifications bibliographiques et suggestions de lecture	43
II. Les prépositions : problèmes de sémantique	45
1. Décrire le sens d'une préposition : questions et problèmes	46
1.1. Les domaines d'emploi	46
1.2. La description du sens dans les dictionnaires.	47
1.3. Des emplois centraux aux emplois dérivés	51
1.4. Les prépositions vides.	53
1.5. La préposition <i>sur</i> et les autres prépositions	54
2. Décrire le sens des prépositions dans leurs emplois locatifs	55
2.1. Le site, la cible et la relation de localisation	56

2.2. Éléments pour une description du sens des prépositions topologiques	61
2.3. Des prépositions topologiques aux autres prépositions locatives	65
2.4. Emplois statiques et emplois directionnels	68
3. La description des emplois non locatifs	70
3.1. Les domaines d'emploi temporel et notionnel	70
3.2. Les prépositions blanches : emplois figurés et emplois figés	77
3.3. Les prépositions incolores ou vides	83
4. L'unité sémantique de la préposition	90
4.1. La polysémie horizontale	91
4.2. La grammaticalisation et la théorie localiste	93
4.3. Un sens unique pour chaque préposition ou la polysémie verticale	98
4.4. Le sens des prépositions : langue et cognition	101
5. Justifications bibliographiques et suggestions de lecture	102
III. La classe des prépositions	105
1. Les locutions prépositives	106
1.1. Typologie	107
1.2. La notion de locution prépositive et les degrés de figement et de coalescence	109
1.3. Les locutions comportant un nom lié à une préposition simple	115
1.4. La préposition finale fait-elle partie de la locution ?	118
1.5. Les locutions combinant deux prépositions	119
2. Les nouvelles prépositions à base nominale	123
3. La préposition <i>de</i> et ses usages non prépositionnels	125
3.1. <i>De</i> article et la quantification	126
3.2. <i>De</i> comme introducteur de l'infinitif	129
3.3. <i>De</i> et la prédication	130
4. Justifications bibliographiques et suggestions de lecture	131
Conclusion	133
Glossaire	137
Index des prépositions	141
Bibliographie	145
Table des matières	149



59, Av. Émile DIDIER
05003 GAP Cedex
Tél. 04 92 53 17 00
Dépôt légal :
403 - Juin 2003
Imprimé en France

LA PRÉPOSITION EN FRANÇAIS

La préposition est, si l'on en croit les grammaires de référence, une catégorie simple : mot invariable, elle relie deux termes tout en intégrant le second au premier. Son traitement dans les manuels est dès lors fort limité. D'après les dictionnaires, les prépositions sont, au contraire, des unités lexicales très complexes qui méritent, chacune, un traitement fort développé. Ce paradoxe s'observe également au niveau de la recherche linguistique : il existe de nombreuses études portant sur telle ou telle préposition, voire sur l'un ou l'autre emploi particulier, mais peu de travaux d'ensemble.

Face à ce double constat, le présent ouvrage se propose, d'une part, de creuser la description des propriétés fondamentales de la catégorie et, d'autre part, d'introduire à la multiplicité des études sur les prépositions particulières, en tentant de mettre en évidence les questions que l'analyse des prépositions ne peut manquer de soulever, et de baliser les voies qui peuvent mener à leur résolution.

Le parcours proposé s'articule en trois étapes. Il débute par une réflexion d'ordre syntaxique. Les propriétés attribuées à la préposition sur la base de la définition traditionnelle sont confrontées aux observations qu'autorisent les multiples emplois des prépositions. Il s'en dégage un double constat : la flexibilité syntaxique des prépositions est insoupçonnée et celle-ci impose de repenser la notion de classe de mots.

La seconde étape propose une enquête sur le sens des prépositions. Pour en rendre compte, il convient de prendre en considération les tensions entre les propriétés sémantiques intrinsèques de la préposition et l'apport du contexte (reflété dans la distribution), entre les informations d'ordre linguistique et d'ordre cognitif, entre les emplois qui relèvent de domaines pré-structurés, tel l'espace, et ceux qui ne se laissent pas identifier *a priori* et qui sont, de ce fait, trop hâtivement qualifiés de 'figurés', voire de 'vides'. Il importe également de soulever la question de l'unité sémantique d'une préposition et des façons d'en rendre compte.

La dernière étape explore les contours de la classe des prépositions, par une double quête des limites : il s'agit, en premier lieu, de dégager les processus qui sous-tendent la création incessante de nouvelles prépositions et, en second lieu, de montrer comment certains emplois de prépositions comme *des* affranchissent et relèvent de fonctionnements distincts.

Au terme du parcours, le lecteur disposera des clés nécessaires pour aborder de manière autonome l'étude des prépositions et des travaux qui leur ont été consacrés. Il aura également pu se rendre compte que les prépositions constituent un observatoire privilégié pour mettre en évidence l'interaction entre le système grammatical et la diversité du lexique et pour mesurer l'étroite interdépendance des propriétés syntaxiques, sémantiques et interprétatives.

GIBERT JOSEPH

Ludo Melis est professeur de linguistique française à l'université de Leuven. L'équipe de recherches « Sémantique grammaticale et lexicale : comparaisons en recherches portent principalement sur la syntaxe du français moderne. Il a pu sur les circonstanciels, les verbes pronominaux, les constructions verbales et les pré-

LA PREPOSITION EN FR

13/01/2006 Ray : 2132 Res



ISBN : 2-7080-1049-2

Prix : 10 €

Prix : 10.00 Euros



804- MEL11

L. MELIS
FRANÇAIS

Essential

LA PRÉPOSITION EN FRANÇAIS

OPHRYS

LA PRÉPOSITION EN FRANÇAIS

Ludo MELIS

OPHRYS